

Strasbourg, 27 mars 2015

T-PD-BUR(2015)35RAP

BUREAU DU COMITÉ CONSULTATIF DE LA CONVENTION POUR LA PROTECTION DES PERSONNES A L'ÉGARD DU TRAITEMENT AUTOMATISÉ DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

[STE n° 108] (T-PD-BUR)

35^e réunion du Bureau

Paris, 25-27 mars 2015

RAPPORT ABRÉGÉ

Direction générale des droits de l'homme et de l'Etat de droit

Le Bureau du Comité consultatif de la Convention pour la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel (T-PD-BU) a tenu sa 35^e réunion à Paris du 25 au 27 mars 2015, sous la présidence de M. Jean-Philippe Walter (Suisse). L'ordre du jour, tel qu'adopté par le Bureau du T-PD et la liste des participants font l'objet des annexe I et II.

Le Bureau du T-PD:

- 1. prend note des informations présentées par le Secrétariat concernant la signature par Saint-Marin de la Convention pour la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel (STE n° 108), l'approbation par le Danemark du Protocole additionnel à la Convention (STE n°181) et les suites données à la demande de la République de Maurice d'être invitée à adhérer à la Convention 108 et à son Protocole additionnel :
- 2. prend note des informations fournies par le Secrétariat concernant la **modernisation de la Convention 108**, en particulier du rapport abrégé de la dernière réunion (1-3 décembre 2014) du Comité ad hoc sur la protection des données (CAHDATA) dont le Comité des Ministres prendra note le 1^{er} avril 2015 et examine le projet de rapport explicatif de la version modernisée de la Convention 108 à la lumière des observations recues des membres du CAHDATA :
- 3. examine le projet d'ordre du jour de la **32**^e **réunion plénière** et charge le Secrétariat de le finaliser à la lumière des modifications proposées ;
- 4. examine le **programme de travail** pour 2016-2017 et formule des propositions pour les priorités du prochain biennium. Le président fait observer que dans le budget du mécanisme de suivi doivent entrer non seulement les effectifs supplémentaires pour le Secrétariat, mais également la tenue d'une seconde réunion annuelle plénière ;
- 5. prend note des informations présentées par l'expert scientifique, Antoinette Rouvroy, concernant les grandes lignes du rapport sur « **Big Data** », tient un échange de vues avec l'expert et décide que le projet de rapport sera présenté par le(s) expert(s) à la 32^e réunion plénière ;
- 6. prend note des informations fournies par le Secrétariat concernant la **protection des données médicales**, en particulier la compilation des réponses au questionnaire sur le sujet et examine les suites à donner :
- 7. prend note des informations fournies par le Secrétariat concernant la **protection des données dans le secteur de la police** et les propositions de suivi. Le Bureau examine en outre la question des données des dossiers passagers (PNR). A la lumière des activités en cours de surveillance massive, de la lutte contre le terrorisme ainsi que des réformes des lois relatives au renseignement, le Bureau charge le Secrétariat de préparer un projet d'avis sur la conciliation des intérêts en jeu dans le cas du PNR, à soumettre pour examen à la 32^e réunion plénière ;
- 8. prend note des informations fournies par le Secrétariat concernant les travaux relatifs à l'échange automatisé de données et de la possibilité évoquée par le président de préparer un document à examiner à la 32^e réunion plénière par les délégations intéressées ;
- 9. prend note des informations fournies par le Secrétariat et l'expert scientifique, Monika Zalnieriute, au sujet de l'**ICANN**, tient un échange de vues et se prononce sur les suites

à donner au rapport, afin de faire connaître la question. Le Bureau décide d'examiner le sujet plus avant lors de la 32^e réunion plénière ;

- 10. prend note des informations fournies par le Secrétariat sur les travaux menés par le Comité directeur sur les médias et la société de l'information (CDMSI), le Comité sur la cybercriminalité (T-CY), le Comité Bioéthique (DH-BIO), l'Accord partiel élargi sur le sport (EPAS) Division des Conventions du sport, le Comité d'expert sur le terrorisme (CODEXTER), le Comité européen de coopération juridique (CDCJ) et l'Assemblée parlementaire (APCE). Le Bureau se prononce sur les suites à donner, en particulier l'adoption de la Recommandation CM/Rec(2015) sur le traitement des données à caractère personnel dans le cadre de l'emploi, qui devrait être adoptée par le Comité des Ministres le 1^{er} avril 2015 ainsi que sur la possibilité de faire participer le T-CY au groupe de travail qui vient d'être mis en place sur l'accès de la justice pénale aux preuves stockées dans le nuage, notamment dans le cadre de l'entraide judiciaire (Groupe sur les preuves dans le nuage-Cloud Evidence Group) :
- 11. prend note des informations présentées sur les **activités et les principales évolutions** dans le domaine de la protection des données et propose d'inclure le thème du profilage dans le contexte du maintien de l'ordre et de la lutte contre le terrorisme dans le projet d'ordre du jour de la 32^e réunion plénière sous le point pertinent ;
- 12. révise à la lumière des observations reçues et approuve le **projet d'avis** du Bureau du T-PD sur la déclaration conjointe des instances européennes de protection des données rassemblées au sein du Groupe de travail de l'Article 29 et charge le Secrétariat de le transmettre à la Présidente dudit groupe ;
- 13. prend note des informations présentées par le Secrétariat concernant les **projets de coopération** dans le domaine de la protection des données, ainsi que de la communication de Nicolas de Bouville, juriste au Service des affaires européennes et internationales de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), concernant la plateforme de coopération qui facilitera l'échange d'informations entre les membres de la Conférence européenne des instances de protection des données ;
- 14. prend note des informations présentées par le Secrétariat concernant les travaux du **Commissaire à la protection des données** ;
- 15. prend note des informations présentées par les observateurs ;
- 16. prend note des informations présentées par Gérard Lommel concernant l'audience tenue le 24 mars dans l'affaire Maximilian Schrems c. Commissaire à la protection des données (C-362/14) à la Cour de justice (CJUE) ;
- 17. confirme que la **32^e réunion plénière** se tiendra à Strasbourg du 1^{er} au 3 juillet 2015 ; les **36^e et 37^e réunions** du Bureau du T-PD se tiendront à Paris, du 6 au 8 octobre 2015, et à Strasbourg, du 9 au 11 décembre 2015, respectivement.

ANNEXE I

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA REUNION

T-PD-BU(2014)RAP34Abr
 Rapport abrégé de la 34^{ème} réunion du Bureau

(16-18 décembre 2014)

T-PD(2014)RAP31Abr
 Rapport abrégé de la 31^{ème} réunion Plénière

(2-4 juin 2014)

• <u>T-PD(2014)WP</u> Programme de travail

T-PD(2014)07 Règlement intérieur

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. COMMUNICATION DU SECRETARIAT

4. MODERNISATION DE LA CONVENTION 108

Action requise : Le Bureau prendra note des informations fournies par le Secrétariat.

CM(2015)40
 Rapport abrégé de la 3^{ème} réunion du CAHDATA

(1-3 décembre 2014)

Projet de rapport explicatif de la convention 108 modernisée

T-PD-BUR(2013)02Rev5 Eléments d'information sur le mécanisme d'évaluation et de

suivi

5. 32^{EME} REUNION PLENIERE

<u>Action requise</u>: Le Bureau examinera et finalisera le projet d'ordre du jour de la 32^{ème} réunion plénière.

• <u>T-PD32(2015)OJprov F</u> Projet d'ordre du jour

6. PROGRAMME DE TRAVAIL 2016 - 2017

<u>Action requise</u>: Le Bureau faire des propositions en matière de priorités pour le biennum 2016 - 2017.

T-PD(2015)WP 2016-2017
 Projet de programme de travail 2016 - 2017

7. BIG DATA

Expert scientifique : Mme Antoinette Rouvroy, Professeur à la Faculté au CRIDS, Université de Namur

<u>Action requise</u>: Le Bureau prendra note des informations fournies par l'expert et tiendra un échange de vues avec elle.

8. Protection des données medicales

<u>Action requise</u>: Le Bureau prendra note des informations fournies par le Secrétariat et décidera des suites à donner en la matière.

T-PD(2014)07
 Questionnaire: "Medical technologies and data protection

issues" (anglais seulement)

• T-PD(2015)02Mos Compilation des réponses reçues

Recommandation N° R (97) 5 sur la protection des données médicales

9. PROTECTION DES DONNEES ET POLICE

<u>Action requise</u>: Le Bureau prendra note des informations fournies par le Secrétariat et décidera des suites à donner en la matière.

T-PD(2013)11
 Recommandation (87) 15 – « Vingt-cinq ans après » : rapport final

- PNR: Press Release Issued by the Article 29 Data Protection Working Party (anglais seulement)
- Avis 7/2010 sur la communication de la Commission européenne relative à la démarche globale en matière de transfert des données des dossiers passagers (PNR) aux pays tiers

10. ECHANGE AUTOMATIQUE DE DONNEES

Action requise : Le Bureau prendra note des informations fournies par le Secrétariat.

- <u>Statement of the WP29</u> of 4 February 2015 on automatic inter-state exchanges of personal data for tax purposes (anglais seulement)
- <u>Directive 2014/107/UE</u> du Conseil du 9 décembre 2014 modifiant la directive 2011/16/UE en ce qui concerne l'échange automatique et obligatoire d'informations dans le domaine fiscal
- T-PD(2014)05
- T-PD-BUR(2014)01

Avis sur les implications en matière de protection des données à caractère personnel des mécanismes d'échange interétatique et automatique de données à des fins administratives et fiscales. Rapport sur les implications pour la protection des données d'un recours croissant à des mécanismes d'échanges interétatiques et automatiques de données à caractère personnel à des fins administratives et fiscales, ainsi que dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et de la corruption.

11. ICANN

Expert scientifique : Mme Monika Zalnieriute, Centre d'Internet et des droits fondamentaux de l'Université européenne de Viadrina, Allemagne

<u>Action requise</u>: Le Bureau prendra note des informations fournies par l'expert et décidera des suites à donner en la matière.

Report: <u>ICANN's procedures and policies in the light of human rights, fundamental freedoms and democratic values</u> (anglais seulement)

(voir aussi son rapport ICANN52 – document T-PD(2015)03Mos sous point 13 de l'ordre du jour)

12. COOPERATION AVEC D'AUTRES INSTANCES DU CONSEIL DE L'EUROPE

<u>Action requise</u>: Le Bureau prendra note des informations fournies par le Secrétariat et décidera des suites éventuelles à donner en la matière.

- Comité Directeur sur les médias et la société de l'information (CDMSI)
 - Recommandation CM/Rec(2015)___du Comité des Ministres Projet aux Etats membres sur le traitement des données à caractère personnel dans le cadre de l'emploi – <u>Projet</u> d'exposé des motifs
 - Recommandation CM/Rec(2015) ___du Comité des Ministres aux Etats membres sur la protection et la promotion du droit à la liberté d'expression et du droit à la vie privée en ce qui concerne la neutralité du réseau
 - Projet de recommandation CM/Rec(2015) du Comité des Ministres aux Etats membres sur la libre circulation transfrontière des informations sur l'internet
- Comité de la Convention sur la cybercriminalité (T-CY)
 - Réponse du Secrétaire du T-CY à la lettre du T-PD et du G29 concernant les scénarios sur les accès transfrontière aux données
 - <u>Lettre du T-PD et du G29</u> concernant les scénarios sur les accès transfrontière aux données (anglais seulement)
 - Accès transfrontalier aux données et compétence : options concernant l'action future du <u>T-CY</u> (incluant en annexe le projet de note d'orientation sur l'article 32 et mandat provisoire du "groupe sur les preuves dans le nuage")
 - Conférence Octopus 2015 (17-19 juin)
- Comité Bioéthique (DH-Bio)
 - Note d'information fournie par le Secrétariat du DH-Bio
- Accord partiel Élargi sur le Sport (APES) Division des Conventions du Sport
 - Handbook about exchange of information

CODEXTER

 Projet préliminaire pour un protocole additionnel à la convention du Conseil de l'Europe pour la prévention du terrorisme

CDCJ

 Avant-projet de recommandation relatif à la réglementation juridique des activités de lobbying dans le contexte de la prise de décision publique

13. VUE D'ENSEMBLE SUR LES ACTIVITES ET DEVELOPPEMENTS MAJEURS INTERVENUS DANS LE DOMAINE DE LA PROTECTION DES DONNEES

<u>Action requise</u>: Le Comité prendra note des informations présentées et aura un échange de vues sur ces points.

- <u>Déclaration commune des autorités européennes de protection des données réunies au sein du</u> groupe de l'article 29
- T-PD(2015)03Mos Compilation de rapports d'experts

14. AVIS

<u>Action requise:</u> Le Bureau révisera le projet d'avis à la lumière des commentaires reçus et le finalisera.

 T-PD-BUR(2015)02
 Projet d'avis du Bureau du T-PD relatif à la déclaration commune des autorités européennes de protection des données réunies au sein du groupe de l'article 29, du 25 novembre 2014

15. PROJETS DE COOPERATION

Action requise: Le Bureau prendra note des informations fournies par le Secrétariat.

• Document d'information - Programmes de coopération en matière de protection des données

16. COMMISSAIRE A LA PROTECTION DES DONNEES

Action requise: Le Bureau prendra note des informations fournies par le Secrétariat.

17. OBSERVATEURS

Action requise: Le Bureau prendra note des informations fournies par les observateurs.

18. DIVERS

ANNEXE II

LISTE DES PARTICIPANTS

MEMBERS OF THE BUREAU / MEMBRES DU BUREAU

GEORGIA / GEORGIE

Nino Sarishvili, Head of International Relations and Communications Department, Office of the Personal Data Protection Inspector, 7, Ingorokva Str., 0105, Tbilisi Georgia

ITALY / ITALIE (apologised/excusée)

Pierucci Alessandra, (first vice-chair), Piazza di Monte Citorio 121, 00186 Rome

LUXEMBOURG

Gérard Lommel, Commissaire du gouvernement à la protection des données, Ministère d'Etat, Bâtiment Zurich, 3 boulevard Roosevelt, L-2450 Luxembourg,

PORTUGAL

João Pedro Cabral, Legal Adviser, Directorate General of Justice Policy, Ministry of Justice, Avenida D. João II, n.º1.08.01 E, Torre H, Pisos 2/3, 1990-097 Lisboa

SERBIA / SERBIE (apologised/excusée)

Nevena Ružić, (second vice-chair), Head of Office, Commissioner for Information of Public Importance and Personal Data Protection, 42 Svetozata Markovica, 11 000 Belgrade

SPAIN / ESPAGNE

Agustín Puente Escobar, Director, Agencia Española De Protección De Datos, State Attorney -Head of the Legal department, C/Jorge Juan, 6, 28001 Madrid

SWITZERLAND / SUISSE

Jean-Philippe Walter, (Président), Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence (PFPDT), Chancellerie fédérale, Feldeggweg 1, 3003 Berne

MEMBERS OF THE T-PD / MEMBRES DU T-PD

BELGIUM / BELGIQUE

Ketsia Malengreaux, Attachée, Cellule Vie Privée – Direction législation et droits fondamentaux, SPF Justice

FRANCE

Jean-Alexandre Silvy, Commissaire du Gouvernement auprès de la CNIL, Services du Premier Ministre - Secrétariat général du Gouvernement, 35 rue Saint-Dominique – F-75007 Paris

MONACO

Corinne Laforest de Minotty, Inspection générale de l'administration, Chef de l'Inspection Générale de l'Administration, Ministère d'Etat - Place de la Visitation, 98000 Monaco

OBSERVERS / OBSERVATEURS

TURKEY / TURQUIE

Abdullah Aydin, Magistrat / Conseiller juridique à l'Ambassade de la Turquie 16, Avenue de Lamballe, 75016 Paris

ASSOCIATION EUROPEENNE POUR LA DEFENSE DES DROITS DE L'HOMME / EUROPEAN ASSOCIATION FOR THE DEFENSE OF HUMAN RIGHTS (AEDH)

Maryse Artiguelong, Déléguée, AEDH, Rue de la Caserne 33 – 1000 Brussels, Belgium

EUROPEAN COMMISSION / COMMISSION EUROPEENNE

Paulo Silva, European Commission, DG Justice and Consumers, Rue de la Loi 200, 1049 Brussels

Lukasz Rozanski, European Commission, DG Justice and Consumers, Rue de la Loi 200, 1049 Brussels

<u>EUROPEAN DATA PROTECTION SUPERVISOR / LE CONTRÔLEUR EUROPEEN DE LA PROTECTION DES DONNEES</u>

Anne-Christine Lacoste, Conseil juridique - Coordinateur, Office of the European Data Protection Supervisor (EDPS) / Bureau du Contrôleur Européen de la Protection des Données (CEPD), rue Wiertz 60 - MO 63, B-1047 Brussels, (Office: Rue Montoyer 63, 6th floor)

INTERNATIONAL COMMITTEE OF THE RED CROSS / COMITE INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

Julie Tenenbaum, Regional Legal Adviser for Europe, 10bis, Passage d'Enfer, 75014 Paris, France

SCIENTIFIC EXPERTS / EXPERTS SCIENTIFIQUES

Cécile de Terwangne, Professeur à la Faculté de Droit, Directrice de recherche au CRIDS (Centre de Recherches Informatique, Droit et Société), Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix (FUNDP), Rempart de la Vierge n°5, 5B-5000 Namur, Belgique

Antoinette Rouvroy, Professeur à la Faculté de Droit, Namur, Belgique

Monika Zalnieriute, Research Fellow at Centre for Internet & Human Rights, European University of Viadrina Vilniaus g. 14 -7, LT- 01402 Vilnius, Lithuania

GUESTS / INVITES

Nicolas de Bouville, Legal and policy officer, European and International Department, Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) 8, rue Vivienne, CS 30223 - 75083 Paris Cedex 02, France

SECRETARIAT

Directorate General Human Rights and Rule of Law Direction Générale Droits de l'Homme et Etat de Droit

Data Protection Unit / Unité de la protection des données

Sophie Kwasny, Secretary of the T-PD / Secrétaire du T-PD

Maria Michaelidou, Programme Advisor / Conseillère de programme

Carolin Zachmann, Programme Assistant / Assistante de programme

INTERPRETERS / INTERPRETES

Eline Aitken Léa Ouedraogo Ingrid Veriepe